

## **Interpellation sur le futur des quatre places de jeux démontées**

Lors du dernier conseil communal, la Municipalité a expliqué les raisons qui ont conduit au démantèlement de quatre places de jeux situées dans des écoles yverdonnoises. Plus inquiétant, on apprenait quelques jours plus tard dans la presse que le remplacement des équipements de Pierre-de-Savoie interviendrait vite mais que le sort des autres lieux était beaucoup plus incertain.

Or le Conseil communal a récemment accepté à une très forte majorité une motion demandant à la Municipalité d'entreprendre les démarches pour obtenir le label de l'UNICEF « Commune amie des enfants ». Reconstruire ces quatre places de jeux rapidement enverrait un signal positif dans le cadre de cette procédure.

Mais surtout de tels équipements jouent un rôle central dans la qualité de vie des quartiers yverdonnois. Dans une étude récente, *Pro Juventute* souligne l'importance pour une ville de posséder des places de jeux nombreuses, même de petites tailles, pour les rendre accessibles facilement aux enfants. Force est de constater que notre ville peine à remplir cet objectif. Pour ne prendre que deux exemples : le quartier des Cygnes a vu son skate-park être démonté – fort heureusement vu son état ! – mais laissant un espace vide. C'est aujourd'hui le principal équipement de son école de quartier qui disparaît. A Pierre-de-Savoie, la place de jeux aujourd'hui démontée servait de véritable « place du village ». Ces lieux sont importants et méritent d'être considérés comme tels en étant remplacés dans les meilleurs délais.

C'est pourquoi je me permets de poser les deux questions suivantes à la Municipalité :

- Combien coûterait le remplacement intégral des 4 places de jeux concernées ?
- La Municipalité envisage-t-elle de demander un crédit complémentaire pour procéder à ce remplacement ? Si ce n'est pas le cas, pour quelles raisons ?

Julien Wicki

### ***Résolution***

Ayant entendu les explications de la Municipalité sur les coûts liés à la remise en l'état des places de jeux des Collèges de Fontenay, de Pierre-de-Savoie, de Montagny et des Prés-du-Lac et persuadé de l'importance que ces places de jeux jouent pour la qualité de vie dans notre ville, le Conseil communal invite la Municipalité à songer à un remplacement rapide de ces équipements.